

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 26 mars 2024

### **LUTTE CONTRE LE TERRORISME : LE PREMIER MINISTRE REHAUSSE LE PLAN VIGIPIRATE À SON NIVEAU LE PLUS ÉLEVÉ « URGENCE ATTENTAT » SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**

**Suite à l'attentat de Moscou survenu le 22 mars 2024, la posture du plan Vigipirate a été rehaussée sur l'ensemble du territoire national à son plus haut niveau « Urgence attentat », à l'issue d'un conseil de défense et de sécurité nationale qui s'est tenu le 24 mars.**

Le plan Vigipirate est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme. Il associe toutes les parties prenantes, l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés ainsi que les citoyens, à une attitude de vigilance, de prévention et de protection.

Serge CASTEL, Préfet du Jura, a ainsi adressé ce mardi 26 mars, une instruction aux forces de l'ordre et à l'ensemble des collectivités et services de l'État dans le département du Jura, leur rappelant la vigilance particulière à adopter dans le contexte actuel ainsi que les mesures de sécurité complémentaires à mettre en œuvre.

Le durcissement de la posture Vigipirate associé à l'évolution de l'état de la menace fait porter un effort plus particulier sur la sécurité :

- des bâtiments à usage d'enseignement et des lieux de culte ;
- des rassemblements festifs, culturels et religieux ;
- des transports et des bâtiments publics et institutionnels.

Le rehaussement de la posture Vigipirate traduit la volonté du Gouvernement en termes de préparation, de vigilance et de réaction face à la menace terroriste.

La sécurité de la Nation est de la responsabilité de chacun, acteur public, privé et citoyen.

Si vous êtes témoin d'un événement suspect, en ligne ou non, ou si vous détenez une information importante pour les autorités, adressez-vous directement aux services de police et de gendarmerie en composant le 17 ou le 112.

Plus d'informations sur :

<https://www.jura.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite/Lutte-contre-le-terrorisme/Plan-Vigipirate>

**Direction  
des services  
du cabinet**